

DEMANDE D'EQUIVALENCE D'ENSEIGNEMENTS

La demande d'équivalences sur les enseignements doit être faite le plus rapidement possible (avant le début des enseignements concernés), et transmise par mail au responsable d'année (secrétariat en copie). Elle sera traitée par une commission ad hoc.

Ces demandes doivent être motivées par la validation antérieure d'enseignements similaires dans d'autres diplômes ou par une expérience professionnelle particulière.

Pour valider cette demande, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit à la Faculté des Sciences du Sport.

L'étudiant doit obligatoirement fournir tout document sur les enseignements déjà validés (relevé de notes et contenus du ou des cours suivis dans un autre diplôme) ou sur l'expérience professionnelle (contrat de travail, convention de stage.) afin de permettre à l'équipe pédagogique de traiter la demande.

Toute demande sans justification et sans document recevra automatiquement une réponse défavorable.

Si la demande d'équivalence est acceptée, l'étudiant n'a pas à repasser les examens du ou des enseignements considérés et se verra attribuer une ou des équivalences sur son relevé de notes. Dans ce cadre, **aucune note ne sera attribuée à cet ou ces enseignements** (les notes obtenues dans un autre diplôme ne sont jamais reportées sur le relevé de notes de l'étudiant) mais les EC correspondants sont obtenus.

Veillez noter que l'absence de note à un enseignement exclut cet enseignement du système de compensation.

Titulaire d'un diplôme français d'un diplôme de l'Union Européenne d'un diplôme hors Union Européenne

CANDIDAT

Mme M. Nom : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

N° INE (pour étudiants en France) :

Activité actuelle (étudiant, salarié, autre) :

☐ Adresse :

.....

Tel Fixe : Tel Portable :

Courriel :@etu.univ-amu.fr

Année de dernière inscription dans l'enseignement supérieur : /.....

Régime d'inscription : Formation initiale Formation continue *

FORMATION ENVISAGEE

(Cochez les cases permettant d'identifier la formation pour laquelle vous candidatez et complétez les rubriques correspondantes)

Type de diplôme :

Licence Licence Professionnelle Master Autre :

Intitulé du diplôme (Précisez l'intitulé de la mention et de la spécialité pour les masters) :

.....

Année dans le diplôme :

bac +1 bac + 2 bac + 3 bac + 4 bac + 5 bac + 6

Lieu de formation :

Gap Marseille-Luminy Aubagne

CURSUS ANTERIEUR

Baccalauréat (ou diplôme de fin d'études secondaires)

Série / Spécialité : Année d'obtention :

Etablissement : Département : Pays :

Formation supérieure

Année	Etablissement	Formation	Obtenu
...../.....			Oui Non
...../.....			Oui Non
...../.....			Oui Non

En cas de redoublement, expliquer :

Expérience professionnelle (emplois, stages) :

Autres éléments appuyant votre candidature :

RECAPITULATIF DE VOTRE DEMANDE

Pour chaque UE demandée en équivalence, veuillez fournir les documents attestant de vos connaissances préalablement acquises en lien avec cette demande et préciser la/les unité(s) d'enseignement(s) de l'année d'études où vous êtes inscrit à la FSS qui font l'objet de votre demande d'équivalence" .

Code UE	Intitulé Unité d'enseignement (UE)	Avis de la commission

Je déclare sur l'honneur que les renseignements qui précèdent et les documents fournis sont exacts.

Fait à le Signature de l'Étudiant

Fait à le Signature du Responsable d'année

Fait à le Signature du Vice-Doyen Formation

PIECES A JOINDRE

- Lettre de motivation manuscrite.
- Curriculum vitae détaillée.
- Une note de 2 pages maximum faisant la synthèse d'une expérience professionnelle vécue : stage, job d'été, activités associatives... et votre investissement dans le sport.
- Relevé de notes du Baccalauréat ou du diplôme de fin d'études secondaires (copie)
- Attestations ou photocopies des diplômes obtenus.
- Photocopies des contenus de formation des diplômes obtenus.
- Relevés de notes du dernier diplôme obtenu.
- Photocopies des documents sportifs.
- Pour les candidats ressortissants de l'union européenne (sauf bac français) : programme détaillé des enseignements suivis en dernière année d'études secondaires visé par le chef d'établissement (document traduit en français).
- Pour les étudiants non francophones, résultats du TCF ou du DELF ou du TEF ou du TFI

Pour les titulaires de diplômes hors Union Européenne et hors dispositif Etudes en France, ajouter le document suivant :

Traduction en français des diplômes étrangers et des relevés de notes obligatoirement authentifiés par le Conseiller Culturel de l'Ambassade de France du pays d'origine ou par tout traducteur assermenté sous peine de rejet du dossier.